

## DISPOSITIFS RENFORCÉS DE SOUTIEN AU DOMICILE (DRAD) POUR LES PERSONNES ÂGÉES



Coordination intégrée et renforcée des différents professionnels intervenant auprès de la personne âgée en perte d'autonomie, en mobilisant l'expertise d'un Ehpad.

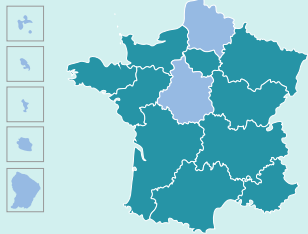
### Porteurs du projet :

Le groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV), La Croix-Rouge française, La Fédération Nationale de la Mutualité Française



### Partenaires :

CCAS de Rennes, Fédération ADMR 35, Association ASSIA-Réseau UNA



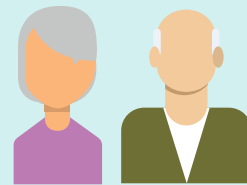
Auvergne-Rhône-Alpes,  
Bourgogne-Franche-Comté,  
Bretagne, Grand-Est, Île-de-France,  
Normandie, Nouvelle-Aquitaine,  
Occitanie, PACA,  
Pays de la Loire



Durée : 3 ans



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
21 382 K€



Personnes âgées,  
soit 589 personnes



Paru dans le Journal  
officiel du 16/10/2020



Financement partiellement  
substitutif et complémentaire à  
la capitation, forfait par mois et  
par patient

Art.  
51

Innovation

En santé